

25 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, sur la question du retour des réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem et la rôle de la France dans les négociations pour la paix au Proche Orient, Paris le 25 septembre 1999.

Le Président - Après les entretiens que j'ai pu avoir dans les jours passés avec les autorités du Liban et de la Syrie, après avoir reçu le Premier ministre d'Israël, j'étais heureux de pouvoir faire le point avec le Président Arafat et de bénéficier des leçons qu'il a tirées de son séjour à New York, et notamment de ses entretiens avec le Président des Etats-Unis.

J'ai dit au Président Arafat que j'avais le sentiment qu'une nouvelle ère s'ouvrait, qui pouvait peut-être assez rapidement déboucher sur la paix, mais qu'il restait naturellement beaucoup de problèmes très difficiles à régler, qui exigeraient beaucoup de franchise et de loyauté de la part des deux parties, et aussi une vraie volonté de faire chacun un pas important vers l'autre.

J'ai dit au Président Arafat que la France continuait, comme par le passé naturellement, à apporter sa confiance et son soutien à l'action qu'il mène pour la paix. Il peut être assuré qu'il aura, ici, toujours des amis.

Le Président Arafat - Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier pour cette réunion importante que j'ai eue avec vous et pour ces résultats positifs et constructifs.

Je vous remercie également de nous avoir reçus ici, aujourd'hui, après le discours que j'ai prononcé aux Nations unies et après l'entretien que j'ai eu avec le Président Clinton. Je vous remercie également pour toute l'aide que vous nous accordez en faveur du processus de paix, de l'impulsion qu'il faut lui donner pour sa relance.

Je vous remercie pour les efforts que vous déployez dans ce sens.

Nous avons besoin, comme nous vous l'avons dit, d'un suivi de votre part de ces efforts afin que nous puissions parvenir à des résultats qui puissent satisfaire toutes les parties.

Nous avons, d'ores et déjà, commencé effectivement à mettre en oeuvre la première clause de l'accord de Charm el Cheikh que nous avons signé avec mon partenaire, mon nouveau partenaire, Ehud Barak.

Ce que vous avez évoqué de la difficulté des questions qui restent à résoudre, effectivement, nous fait prendre conscience que ces solutions devront intervenir -des solutions fondamentales- si nous voulons une paix globale, une paix juste, une paix durable pour la région. Surtout, il faut que ces solutions interviennent sur les volets syrien, libanais et palestinien.

Je vous remercie pour tout ce que vous nous apportez comme soutien dans toutes ces directions.

Question - Monsieur le Président, le Gouvernement de M. Barak refuse aux réfugiés palestiniens le droit au retour. Quelle est la position de la France ? Comment voyez-vous la solution pour les réfugiés palestiniens dans les pays arabes et, surtout, au Liban ?

Le Président - C'est un problème dont nous avons parlé d'une part, avec le Premier ministre d'Israël et, d'autre part, avec le Président Arafat. Je pense que c'est un problème qui relève

d'une concertation plus générale, et notamment internationale, pour que ces réfugiés puissent, enfin, avoir des perspectives de vie qui soient convenables dans des endroits qui soient possibles. Le Président Arafat - Je dois ajouter que cette question fait partie des six questions principales qui feront l'objet des négociations sur le statut final. A savoir, la question de Jérusalem, des réfugiés, des colonies, de l'eau, des emplacements militaires.

Question - Monsieur le Président, la France a toujours soutenu le droit des Palestiniens à l'autodétermination et, aujourd'hui, on entre dans la phase finale des négociations. Est-ce que vous avez confirmé au Président Arafat le soutien de la France pour l'Etat palestinien et quelle est votre position à propos de Jérusalem, parce que la partie palestinienne réclame que Jérusalem soit la capitale de l'Etat palestinien ?

Le Président - Pour ce qui concerne l'Etat palestinien, il appartient à l'Autorité palestinienne, et à elle seule, de décider du moment où elle annoncera la création de l'Etat palestinien. La France a déjà indiqué qu'elle soutiendrait la décision prise à ce titre par l'Autorité palestinienne.

Pour ce qui concerne Jérusalem, c'est une affaire si complexe qu'elle doit d'abord faire l'objet, comme l'a dit, tout à l'heure, le Président Arafat, d'une négociation dans le cadre du statut final. Mais, je reconnais que la communauté internationale ne peut pas se désintéresser d'une ville aussi symbolique que Jérusalem pour ce qui concerne l'origine même des civilisations et des religions.

Question - Avez-vous discuté d'un rôle français dans ces négociations sur le statut final, qui sont si complexes ?

Le Président Arafat - Très certainement. Nous souhaitons un rôle français, nous souhaitons un rôle européen dans ces négociations.

Question - Monsieur CHIRAC, va-t-il y avoir un rôle français précisément pour accompagner les Palestiniens dans ces négociations sur le statut final ?

Le Président - Je vous ai toujours dit que la France souhaitait ardemment la paix. Il en va de même de l'Europe. Nous avons un émissaire européen avec l'Ambassadeur Moratinos qui a participé aux négociations de Charm el Cheikh et qui a été tenu informé. La France, je l'ai dit, et je le répète, est disponible pour autant qu'elle peut être utile. Merci.\